

Délibération
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 50
Membres absents : 28
Procurations : 14

Séance du 14 juin 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le mercredi 14 du
mois de juin, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 08/06/2023
Date de transmission : 20/06/2023
Date de mise en ligne : 21/06/2023

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. FERON Jules, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, M. STRICH Vincent, M. SIBOLD Clément, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TURRI Pascal, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BACHMANN Florian (pouvoir à M. KNIBIELY Philippe), M. BAUMLIN Christian, Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. ECKES Raymond, Mme FERRANDEZ Françoise, M. GABRIEL Guillaume, Mme GERTEIS Stéphanie (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), M. GIEGELMANN Hubert, Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. MULLER Jean-Luc (pouvoir à M. GINDER Philippe), M. MUNCH Paul-Bernard (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme MUTH Sandra (procuration à M. ZELLER Thomas), M. OTMANE Rémy, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. STRICH Vincent), Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna (pouvoir à M. KASTLER André), Mme SFEIR Lola (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), M. SCHOTT Jean-Louis, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. JUCHS Bernard), Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne (pouvoir à M. GISSY Bertrand), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. TSCHAMBER Yves, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, M. WOLGENSINGER André (pouvoir à M. SCHICKLIN Julien)

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

22^{ème} QUESTION

Déchets : Fixation des tarifs 2023 (DELIBERATION n°2023-104)

Il est proposé au Conseil de Communauté de revaloriser à compter du 1^{er} juillet 2023 les tarifs pour les prestations du service déchets ménagers (hors déchetterie) comme suit :

Prestations proposées	Tarifs en vigueur	Tarifs à compter du 1 ^{er} juillet 2023
Chauffeur et Agent de Maîtrise (<i>tarif horaire</i>)	18,63 €	20,50 €
Autres agents de catégorie C (<i>tarif horaire</i>)	16,47 €	18,10 €
Camion B.O.M (<i>tarif horaire</i>)	50,20 €	55,20 €
Camion Porte-Caisson (<i>tarif horaire</i>)	50,20 €	55,20 €
Camion Porte-Caisson avec équipement (grue, lame, saleuse) (<i>tarif horaire</i>)	64,13 €	70,50 €
Véhicule léger ou utilitaire <3.5t (<i>tarif horaire</i>)	13,70 €	15 €
Fourgonnette (<i>tarif horaire</i>)	15,05 €	16,55 €
Véhicule utilitaire (<3.5t) avec grue (<i>tarif horaire</i>)	27,75 €	30,50 €
Remorque nettoyeur haute-pression (<i>tarif horaire</i>)	10,10 €	11 €
Chargeuse (<i>tarif horaire</i>)	110,70 €	122 €
Location de caisson (<i>tarif journalier</i>)	13,60 €	15 €
Collecte des bacs à couvercle orange (<i>tarif unitaire</i>)	10,10 €	11 €
Remplacement de clés sur bacs serrure gravité suite à leur perte en sus de la dotation initiale	15,15 €	17 €
Prestations diverses : retrait de bornes, vidage à la demande	75 €	83 €

Lorsque ces interventions ont lieu un dimanche ou un jour férié, les tarifs sont majorés de 100 %.

Par ailleurs, il est également proposé de porter la subvention pour l'aménagement de point de regroupement (par bac à quatre roues) de 290 € à 310 €.

Tarifs 2023 pour la redevance spéciale

Il est proposé de réajuster les tarifs appliqués dans le cadre de la redevance spéciale retranscrivant le coût réel d'élimination des déchets des professionnels, à savoir :

Redevance spéciale	Tarifs en vigueur	Tarifs à compter du 1 ^{er} juillet 2023
Bac Beige (coût au litre pour une collecte hebdomadaire)	0,63 €	0,70 €
Bac Vert (coût au litre pour une collecte hebdomadaire)	0,51 €	0,55 €
Bac Bleu (coût au litre pour une collecte hebdomadaire)	0,40 €	0,45 €

Tarifs 2023 pour la déchetterie de Village-Neuf

Il est proposé d'approuver les tarifs de la déchetterie de Village-Neuf afin de procéder au réajustement avec le coût réel d'élimination supporté par la Communauté d'Agglomération, à savoir :

Matériaux récupérés	Tarifs en vigueur	Tarifs proposés (à compter du 1 ^{er} juillet 2023)
Déchets verts	30 €/t	50 €/t
Bois	45 €/t	50 €/t
Gravats	10 €/t	20 €/t
Encombrants	150 €/t	200 €/t
Plâtre	120 €/t	140 €/t
Housses et films polyéthylène	75 €/t	100 €/t
Huisseries	90 €/t	100 €/t
Traverses de chemin de fer	/	240 €/t
Métaux	gratuit	gratuit
Emballages recyclables	gratuit	gratuit

Tarifs 2023 pour les déchetteries de Leymen et de Michelbach-Le-Haut

Il est proposé d'approuver les tarifs des déchetteries de Leymen et de Michelbach harmonisés avec ceux de Village-Neuf, à savoir :

Matériaux récupérés	Tarifs en vigueur	Tarifs proposés (à compter du 1 ^{er} juillet 2023)
Bois	20 €/m ³	20 €/m ³
Gravats	15 €/m ³	15 €/m ³
Encombrants	35 €/m ³	40 €/m ³
Huisseries	/	15 €/unité
Housses et films polyéthylène	/	35 €/m ³
Métaux	gratuit	gratuit
Emballages recyclables	gratuit	gratuit

Après avis favorable de la Commission Valorisation des Déchets lors de sa séance du 22 mars 2023, il est par conséquent proposé au Conseil de Communauté :

- d'adopter l'ensemble des tarifs susmentionnés à compter du 1^{er} juillet 2023.

Après délibération, le Conseil de Communauté

☞ approuve à l'unanimité cette proposition.

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 16 juin 2023

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

